

# COMMENT REMPLIR UN **CONSTAT AMIABLE** ?

Ce document officiel permet de déterminer les responsabilités de chaque conducteur suite à un accident matériel. Il faut impérativement le remplir car toute erreur peut impacter la gestion du sinistre, le bonus et le montant de l'indemnisation.

Voici quelques conseils pour le rédiger justement :

1. Le rédiger **sur place**, le jour de l'accident,
2. **Un seul et même constat** pour deux véhicules,
3. Munissez-vous de votre **permis de conduire** et de votre **attestation d'assurance**,
4. Prenez le temps de lire les informations du constat, remplissez-le **rigoureusement** et **entièrement**,
5. Écrivez de façon **claire** et **lisible**,
6. C'est un document **européen** : vous pouvez rédiger votre constat dans votre langue maternelle,
7. S'il y a des témoins, relevez leur **nom** et leurs **coordonnées**,
8. Il faut qu'il y ait les **signatures de chaque conducteurs**. Elle vous engage sur l'ensemble des indications inscrites,
9. Si la l'autre personne ne veut pas le remplir, notez sa plaque d'immatriculation, essayez de trouver des témoins et portez plainte,
10. **Photographier** les véhicules en situation avec leur plaque d'immatriculation, une vue générale de l'accident,
11. Adressez le tout à l'assureur **sous 5 jours**,
12. Conservez en permanence dans votre boîte à gants au moins un constat amiable.

